

*Le Gouverneur*

A l'attention des Directeurs  
Généraux des Etablissements de  
Crédit de la CEMAC

**Lettre Circulaire n° 001 /GR/2023**

*Relative à la mise en place d'une rencontre mensuelle par visio-conférence  
entre la Banque Centrale et les établissements de crédit*

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,**

Dans le cadre des diligences visant à assurer la bonne implémentation du dispositif spécial mis en place pour les entreprises du secteur extractif, il est institué une rencontre périodique via visio-conférence entre la Banque Centrale et les établissements de crédit opérant dans la CEMAC, détenteurs de comptes des entreprises opérant dans le secteur extractif.

La date exacte et les modalités de connexion vous seront communiqués à l'approche de chaque séance.

Pour les questions relatives à l'organisation desdites rencontres, vous pouvez joindre la Banque Centrale à l'adresse « [Secteur\\_extractif@beac.int](mailto:Secteur_extractif@beac.int) »



**ABBAS MAHAMAT TOLLI**